

FACULTÉ LIBRE DE THÉOLOGIE RÉFORMÉE

DEMANDE DE LOGEMENT AU SEMINAIRE

ANNÉE ACADÉMIQUE 2010-2011

A faire parvenir au Bureau des admissions de la F.L.T.R. avant **le 15 juin 2010**

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : |_|_| |_|_| |_|_|_|_| NATIONALITE :

Si vous n'êtes pas de nationalité française, êtes-vous en possession d'un titre de séjour ?

oui non Date d'expiration : |_|_| |_|_| |_|_|_|_|

LIEU DE NAISSANCE (commune, département, pays) :

ADRESSE ACTUELLE :

Code Postal Ville Pays :

Mobile Tél Email

N° DE SECURITE SOCIALE (si vous en avez un) :

Etat civil ou situation conjugale : marié(e)/célibataire/autres (préciser) :

*Seuls les étudiants célibataires ou assimilés peuvent être logés au séminaire.
Les couples et les familles doivent se loger à l'extérieur*

Etes vous déjà admis comme étudiant à la F.L.T.R. pour l'année 2010-2011 : Oui Non

Ou avez-vous un dossier en cours ? Oui Non

La demande de logement est soumise à l'acceptation de l'admission par la FLTR et sera agréée dans la limite du nombre de chambres disponibles.

Avez-vous déjà logé au séminaire ? Oui Non

Si oui, combien de temps.....N° de la chambre (si possible).....

Votre demande de logement doit impérativement être accompagnée d'un chèque de 225 € libellé au nom de l'A.C.E.F., correspondant au montant du premier mois de loyer (octobre), et parvenir au secrétariat de la F.L.T.R. avant le 15 Juillet 2010. Au-delà de cette date, la F.L.T.R. ne peut plus garantir un logement au séminaire pour l'année académique suivante.

Si vous êtes étudiant étranger et que vous avez besoin d'un certificat d'hébergement pour **une demande de visa** à l'ambassade de France, la Faculté demande le paiement des **9 mois de loyers correspondants** (année académique d'octobre à juin) avant de délivrer ledit certificat. **Le virement bancaire doit être fait sur le compte de l'A.C.E.F. avant le 15 juillet (ci-joint).**

FACULTÉ LIBRE DE THÉOLOGIE RÉFORMÉE

Les coordonnées bancaire de l'A.C.E.F. sont les suivantes :

Société Marseillaise de Crédit :

Nom du Compte : Ass Culturelle pour l'entretien Fac Libre de Théologie

IBAN : FR48 3007 7041 0000 0013 0365 M35

SWIFT : SMCTFR2AXXX CODE BANQUE : 30077 CODE GUICHET : 04100 CLE RIB : 35

Cette demande de logement équivaut à un **engagement ferme pour neuf mois**. Si l'étudiant était amené à quitter son logement avant terme, il resterait redevable à l'A.C.E.F. du nombre de mois restant.

Fait à : le :

Signature :

PERMANENCES ACEF (Association Culturelle pour l'Entretien de la FLTR)

A partir de Juin 2009

LUNDI 13h à 17h Mardi 13h à 18h

Et JEUDI de 13h à 18h

Téléphone 04 42 27 77 28

Courriel : acefltr@yahoo.fr